LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. EDMONTON, JEUDI, 26 AOUT. NUMERO 47

NOUVELLES REGIONALES

PRINCE ALBERT

Académie de Sion

Examens

Nous recevons, avec prière d'insérer, la liste suivante d'élèves lauréates de l'Académie de Sion, à Prince Albert:

Degré VIII.

Anastasia Campbell, Bridgeport, Sask.; Roeburta McCusker, Parkside, Sask.; Zita McDonald, Prince Albert; Margaret Sinnett, Sinnettville; Cécilia Spain, Prince Albert; Kathleen Spain, Prince Albert; Alice Walke.

Ecole Supérieure:

Diplôme d'institutrice de 3ème classe: Marjorie Acheson; Rosalie l'Hôtellier, St. Louis, Sask.; Paulin Philion; Marguerite Sheppard, Borden.

Partie II.

Minnie Leslie.

Cours général:

Eva Pozer, Duck Lake, Sask.

Seconde classe:

Diplôme d'institutrice de seconde classe: Irène Baker, Prince Albert, Sask.; Mary Foley, Craig.

Partie I:

Agnès Cunningham Sinnettville, Sask.

Concours général :

Edna Philley.

CHAUVIN

La semaine dernière, trois Canadiens français nous sont arrivés dans l'intention de s'établir parmi nous.

Ils vont prendre 14 homesteads pour eux et leurs amis; ceci est la meilleure preuve que le pays leur plait.

Nous avons encore de la place pour plusieurs familles, mais si les nouveaux colons continuent à arriver, ainsi que durant les deux derniers mois, il ne restera bientôt plus de terres disponibles dans un large rayon.

Que nos compatriotes se pressent de venir, il est grand temps.

L'emplacement de deux élévateurs vient d'être désigné, on nous promet ces élévateurs pour la récolte qui est splendide.

Le G.T.P. continue les travaux sur la voie, le ballast est terminé presque en entier, et nous espérons avoir un service régulier avec Edmonton très prochainement.

Nous avons eu la visite de M. Carolus Laurier, de Marquette, Mich. M. Laurier, qui est le frère de Sir Wilfrid, a entrepris un voyage, à travers l'Ouest, dans l'intérêt des colons, qui désirent nous venir de la Nouvelle Angleterre.

Il accompagnait sa soeur Mme Moïse Lamarche, qui est venu rejoindre, ici, son mari arrivé du printemps dernier.

M. Laurier est reparti pour Winnipeg; de ce dernier endroit il doit prendre le convoi du C. P.R., à destination de Calgary et Edmonton.

Pendant son séjour ici, M. Laurier a été l'hôte de M. Léger Roy, notre nouveau marchand.

BROSSEAU

La moisson bat son plein ici, et tous les cultivateurs ont été obligés de laisser les foins pour s'occuper de leurs récoltes, qui sont beaucoup importantes que l'an dernier.

Tous les cultivateurs sont dans la joie, c'est en effet la meilleure récolte que nous ayons eu encore depuis les débuts de la colonisation ici, il y a six ans.

DEUX JEUNES FILLES de St. Romuald, P.Q., institutrices distinguées, désirant venir enseigner dans l'Ouest, nous serions obligés aux commissaires d'école qui pourraient avoir besoin d'institutrices de bien vouloir communiquer directement avec elles.

Voici leur adresse:

Melle Emilie Carrier, St. Romuald, Etchemin, Levis, P. Q.

La température est idéale pour les travaux du dehors, et dans quelques jours tout sera terminé, sauf chez les retardataires.

M. Ernest Cloutier, de Lafond est revenu du Nord, après une absence de deux mois.

Notre concitoyen a travaillé des deux côtés de la rivière Castor, ainsi qu'au bord du grand et superbe Lac Froid ; suivant l'impression qu'il a rapportée de son voyage, M. Cloutier ne croit pas que cette région soit absolument adaptée pour la culture, étant donné l'épaisseur des bois; il y a cependant quelques éclaircies excellentes au sud de la rivière Castor.

Cette région semble plutôt appelée à un avenir industriel, grâce à la beauté et à la quantité du bois.

Dès qu'un chemin de fer pénétrera dans cette région, on peut s'attendre à ce qu'il en fasse une véritable richesse forestière.

Les lacs extraordinairement poissonneux, permettraient la création d'un commerce de poissons très avantageux.

Il se trouve dans cette région, d'immenses marais à foin et les éleveurs feraient des affaires en en profitant.

Avant longtemps, il y aura là, des troupeaux aussi beaux et aussi nombreux que ceux qui se trouvent actuellement aux alentours du Moose Lake.

M. Emile Cloutier, revenu du sud de l'Alberta, où il a séjourné plusieurs mois avec une équipe d'arpenteurs, nous a déclaré que le grain était beaucoup avancé ici, que dans le sud.

Ceci nous confirme dans l'opinion, que nous avons, que notre région est le jardin de la province.

M. O. Desaulniers est revenu sur son homestead.

PAROISSE ST-LAURENT.

Dimanche, 15 août, était grande fête; la paroisse réunie, fêtait pour la première fois, le grand Saint Laurent, qui lui a été donné pour patron. —Beau jour, belle fête, personne n'aurait voulu rester sourd à l'appel de la cloche comme aussi à l'appel de son coeur, mais surtout de sa foi.

La grand'messe fut solennelle entre toutes, le choeur de la paroisse se surpassa et les chères soeurs du Lac la Selle, nous montrèrent par leurs élèves musiciennes ce que le talent et le dévouement peuvent faire même avec de petits Indiens; ils sont réellement musi ciens ces chers petits.

Le sermon nous rappela ce que fut ce jeune martyr, notre patron, tout jeune, mais grand saint quand même; qu'à son exemple, nous soyons forts et constants dans la foi, — puis St-Laurent, c'est tout un rêve que ce mot, que de souvenirs ce nom n'éveillait-il pas dans nos coeurs, tandis qu'il résonnait à nos oreilles, le soir on s'endormait en pensant du grand fleuve sur les bords duquel nous avons tout laissé.—

A la messe, la quête fut faite par Mademoiselle St Hilaire et M. Gadbois, le populaire bijoutier de Végreville, qui veut toujours être de nos fêtes. M. Gadbois a vraiement la main heureuse.

La messe finie, un grand dîner nous attendait, un dîner en plein air, bien entendu, à l'ombre, sous les arbres tout fleuris de guirlandes, tandis que les élèves des Soeurs nous charmaient par leur concert de mandolines. Point de discours, le meilleur fut l'entrain, la bonne humeur et cette charmante amabilité qui caractérise vraiment les paroissiens de St-Laurent. Chacun rendait hommage à la belle organisation de Mme Duquette, notre présidente, qui a si bien fait les choses. Disons aussi, qu'elle avait de bonnes aides; "c'était donc cela, disait quelqu'un qu'elle faisait tant courir le petit cheval de notre curé," pauvre cheval, il faillit en perdre sa renommée, car aux courses du soir. il arriva second, ce qui est contre ses habitudes.

Après le dîner, prirent place les amusements, le plus gouté fut le concert musical, donné par les élèves des soeurs du Sacré-Coeur, on ne se lassait point d'écouter; puis, courses de toutes sortes, et enfin courses de chevaux, disons sans arrière-pensée que M. Frank Brosseau surprit tout le monde.

Le Salut du T. S. Sacrement clôtura la journée et après un petit goûter, chacun se sépara emportant un excellent souvenir de cette St. Laurent.

Le résultat de la journée fut une belle et bonne somme, $100 environ, qui nous permettra de nous procurer un double plancher pour notre chère petite église, nous pourrons même payer nos petites dettes en retard.

Merci à ceux qui ont contribué à cette fête; merci à nos amis de Végreville qui nous ont aidé de leur argent, merci à St. Laurent de nous avoir donné un beau jour, et espérons que l'an prochain personne ne manquera à pareille fête.

UN PAROISSIEN.

ST-PAUL DES METIS

Notre village fait des progrès de jour en jour, sous le rapport de la construction et de l'augmentation des affaires.

Et cependant, il ne faut pas perdre de vue que cette époque est la période la plus calme de l'année dans les villages, par suite des travaux de la moisson qui retiennent les cultivateurs dans leurs champs.

Le mouvement intense, créé à St-Paul, est en grande partie dû aux étrangers et aux nouveaux colons, car l'immigration est loin d'avoir diminuée.

L'établissement des routes dans le nord marche d'une manière satisfaisante, et malgré que la somme d'argent obtenue n'était point considérable, l'on parviendra à faire disparaître tous les mauvais endroits depuis St-Paul jusqu'à Moose Lake.

Une grande partie du mérite de ce travail revient à M. Poirier, inspecteur, qui a réalisé un véritable tour de force en conduisant l'ouvrage très intelligemment sans oublier d'être économe.

Entre Brosseau et St-Paul des travaux ont été entrepris également ; nous sommes convaincus que de ce côté là les choses iront à merveille au printemps.

Il convient de remercier ici, notre sympathique représentant, M. P. Ed. Lessard, car c'est uniquement à ses efforts que nous devons ces urgentes améliorations.

M. P. E. Lessard, grâce à son influence, et à sa popularité auprès du ministère, est parvenu à obtenir, pour nos chemins, une somme supérieure à toutes les autres subventions accordées aux comtés du nord.

Les électeurs sont très satisfaits de son zèle et de son dévouement.

Tous nos cultivateurs sont occupés aux travaux des foins et de la moisson.

Nous n'avons, par bonheur, aucun dommage à enrégistrer, provenant de la grêle ou des gelées.

La récolte est magnifique et donnera un rendement dépassant toutes les espérances.

Les RR. PP. Legolf, de Cold Lake ; Balter, de Saddle Lake, ainsi que plusieurs autres étaient de passage ici, ces jours derniers, revenant de leur retraite annuelle à Edmonton.

En visite ici également, nous signalerons M. Hopkins, D.L.S , et plusieurs autres visiteurs distingués.

FETES RELIGIEUSES A ST-ALBERT

Les 8 et 9 septembre prochain, auront lieu à St-Albert, deux cérémonies très touchantes:

La double célébration du soixantième anniversaire de l'ordination du R. P. Lacombe, et du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises à St-Albert.

Ces cérémonies, qui seront très solennelles, promettent de réunir un grand nombre de fidèles à la cathédrale de St-Albert.

Le Rév. Père Lacombe qui a séjourné dans l'Ouest pendant près de soixante années est, en effet, le véritable pionnier des missions catholiques dans nos prairies; et il n'est pas exagéré de dire qu'il est connu et célèbre dans tout le Canada.

D'autre part, les Soeurs du Couvent de St-Albert ont rendu de tels services à la propagation de la foi catholique, et à la civilisation, depuis qu'elles sont établies dans le pays, que pas un catholique ne manquera au devoir d'assister aux fêtes qui se préparent en leur honneur.

A PROPOS D'UNE PROTESTATION

Notre collaborateur, l'abbé Bérubé, a récemment communiqué aux journaux une lettre de M. l'abbé LeFloch, curé de St-Brieux, Sask., protestant contre l'emploi de son nom dont on s'est servi, pendant son absence, pour appuyer la protestation du clergé de la Saskatchewan, contre certains écrits de l'abbé Bérubé.

Voici quelques passages très caractéristiques de la lettre de M. l'abbé LeFloch :

"Bien cher Confrère,

....

Je vous écrivais ces lignes, quand mon frère me présenta la "Croix" du 17 juillet, où je lis l'"imposante" protestation du clergé séculier du diocèse de Prince Albert, contre certains écrits et certaines paroles de M. l'abbé Bérubé.

La première impression a été des plus pénibles. Mon Dieu! me disais-je, que s'est-il donc passé depuis mon départ du Canada? Je connais ce bon prêtre, je l'estime, il m'a toujours édifié partout où je l'ai rencontré. Voyons donc. Je lis l'article et j'arrive aux noms des signataires, Quoi? Mon nom est précisément celui qui clôt la liste. Stupéfait, bouleversé, je n'en reviens pas..

Le 8 juillet, j'étais sur l'océan, vis-à-vis de Terreneuve. J'étais donc dans l'impossibilité d'apposer ma signature à la protestation de mes confrères.. Pourquoi alors mon nom figure-t-il sur cette liste? On ne vote pas pour un absent, surtout quand il s'agit de dénonciation odieuse rendue publique par les journaux. Pour mon compte personnel, je ne vois en vous que le colonisateur qui cherche avant tout à catholiser le pays, à prévenir l'arrivée des protestants de quelques sectes qu'ils soient, à donner aux familles nombreuses, obligées d'émigrer, les belles terres de l'Ouest, que tout le monde se dispute aujourd'hui. Je suppose que la plupart de nos confrères auraient tenu une autre conduite s'ils avaient eu occasion comme nous de voyager, et de connaître tout le mal qu'il faut se donner pour recruter des colons. Il est relativement facile de fonder une paroisse, quand on a les éléments sous la main, mais il est bien difficile de fonder une colonie, de grouper 80 ou 100 familles catholiques, que l'on dirige ensuite de son mieux dans le chemin de la justice, de la piété et de l'honneur. Un prêtre dépense ses forces, abrège ses jours dans ce travail ingrat. Je puis en parler d'expérience, car voilà la septième fois que je traverse l'océan pour emmener de France mes compatriotes Bretons qui n'émigrent que trop dans les grands centres de leur pays. J'estime donc que l'union entre nous était nécessaire plus que jamais dans un temps où les étrangers visitent si nombreux nos belles plaines de la Saskatchewan. Qu'aurons-nous gagné à rendre publique cette désunion ? Qu'y aura gagné la cause catholique ? Nous avons des chefs pour nous conduire, nous leur sommes soumis, est-ce que cela ne suffit pas?

Je vous déclare, mon cher confrère, que je regrette de n'avoir pas été présent à la réunion du 8 juillet. Je n'aurais peut être pas gagné ma cause, mais je vous l'affirme, je n'aurais pas signé cette protestation.

Quand je pense à l'accueil si aimable, si sympathique que vous faisaient les ministres, les députés que nous avons eu l'honneur de saluer à Ottawa avant mon départ pour la France, quand je me rappelle les félicitations si chaleureuses qu'on nous adressait de tous côtés pour vos succès dans l'oeuvre d'immigration vers l'Ouest, quand je relis les journaux qui ont relaté les fêtes et réunions données, à Vonda les 25 et 30 juin dernier, devant plusieurs ecclésiastiques et surtout en présence de Sa Grandeur Mgr Pascal, je ne comprends plus pourquoi 8 ou dix jours après ces fêtes on vienne protester d'une façon si imposante, comme le dit la "Croix" contre quelques-uns de vos écrits ou quelques-unes de vos paroles. On a cherché la petite bête et on l'a trouvée parce qu'il fallait à tout prix vous condamner. Quelle victoire ! ! ! Tenez, j'en suis navré.

Vous ne vous découragerez pas pour cela, n'est-ce pas mon cher confrère ? vous continuerez, comme par le passé à faire connaître les richesses de notre pays à tous ceux qui ont besoin d'émigrer. Nous ne forçons personne à nous suivre. Nous conseillons, nous guidons, libre à chacun de retourner dans son pays, natal, ou de chercher ailleurs, s'il ne trouve pas satisfaction de notre côté. Il vient au Canada, car j'en ai rencontré sur le bateau et dans les chars, des gens qui ne savent où aller. Ils s'adressent au bureau de Québec ou de Winnipeg, et très embarrassés par ce que les renseignements qu'on leur donne ne sont pas toujours suffisants, ils demeurent perplexes. Ils rencontrent bientôt un prêtre. On parle d'église, d'école, d'industrie, des différentes qualités de terres que l'on peut prendre encore. Oh! quelle joie d'avoir la réponse à toutes ces questions. Mais pour cela il faut que le prêtre connaisse un terrain, qu'il ait pris la peine de visiter les "homesteads" vacants, etc. Or, qui pourrait, mieux que vous donner ces renseignements? Vous décourager et abandonner votre mission de colonisateur serait donc faire l'oeuvre de nos ennemis. En avant donc, "Pro Deo et Patria."

A qui peuvent servir ces voeux platoniques devant la question scolaire? Peuplons le pays de bons catholiques; préparons les électeurs en montrant aux nouveaux colons le rôle qui leur est réservé sous le rapport politique, et l'avenir dira ce qu'aura valu la campagne si bien menée par l'abbé Bérubé.

Veuillez me croire bien cher confrère votre tout affectueux et dévoué en N. S.

(Signé) l'abbé PAUL LeFLOCH
Curé de St-Brieux Sask.

UN NOUVEL APPEL A NOS LECTEURS

D'une enquête, à laquelle nous nous sommes livrés au ministère, il appert que notre appel à nos lecteurs, au sujet des lois traduites en français, n'a pas eu tout l'écho que nous désirions.

On nous informe, en effet, que très peu de demandes ont été reçues jusqu'à présent.

Nous insistons donc à nouveau pour que chacun comprenne bien, qu'en faisant la demande des textes français de nos lois provinciales, il remplit un double devoir de patriote et de citoyen.

Beaucoup de ces lois sont d'une importance capitale pour les fermiers: telles, la loi sur les animaux; celle sur les clôtures, les battages, etc....

Nous ajoutons que les demandes peuvent être rédigées en français, et adressées directement au département d'Agriculture à Edmonton.

NOUVELLES DE PARTOUT

L'AVIATION FRANCAISE

L'aviation française triomphe une nouvelle fois. L'aviateur Roger Sommer, dont l'apprentissage sur le biplan Farman commença le 4 juillet dernier, a conquis, dans un vol magnifique, le record de durée, par 2 heures 27 minutes 51 secondes, battant la performance que Wilbur Wright avait établie par 2 heures 20.

Ainsi, tous les records, durée avec Sommer, hauteur avec Paulhan, hardiesse avec Blériot dans la traversée de la Manche, appartiennent à la France.

L'OBSERVATOIRE DU MONT BLANC

Il n'y a pas que sur les plages bretonnes que l'enlizement se produit, et le monde savant de toutes les nations a appris avec une véritable douleur que le Mont Blanc, lui aussi, guettait, comme une proie certaine, les constructions qu'un intrépide astronome avait fait élever sur son altier sommet. En effet, l'observatoire Janssen, qui facilita tant d'observations météorologiques précieuses, s'enfonçait dans la neige depuis quelques années ; en 1908, seule la partie supérieure de la tourelle émergeait, et, ces jours derniers, le géant avait obsorbé le téméraire édifice et dressait à nouveau dans les airs sa couronne inviolée. Le matériel a été sauvé à temps et transporté à l'observatoire des Bosses, mais il y a quelque tristesse et quelque humiliation à voir cette retraite... Il faut une revanche à l'homme; il la prendra en franchissant en ballon les [illegible]

LORD ROBERTS ET LES JEUNES FILLES

Lord Roberts a voulu donner à sa patrie une armée, milice territoriale, dont les soldats volontaires viennent s'instruire pendant des périodes d'exercices. Ainsi ont commencé les armées permanentes. Il reste à persuader les Anglais de devenir soldats et d'accomplir ces périodes. Cela ne va pas sans difficultés. Lord Roberts a usé d'un stratagème; il a invité les femmes à le seconder.

Elles aiment l'éclat des armes et la gloire des rangs disciplinés. L'uniforme représente l'abnégation héroïque et la fureur martiale, le danger éternel et la valeur intrépide. Elles ont donc adopté les desseins de lord Roberts.

D'après un de nos confrères, lord Roberts, parlant à Bristol, a invité les jeunes filles à ne plus danser avec aucun cavalier qui n'ait suivi ponctuellement les périodes d'exercices; exclus du boston, ces mauvais garçons, qui ne veulent pas être gardes nationales, le seront aussi du tennis ; le service sera refusé à qui n'aura pas accompli le sien ; sur les "links" de golf, ils seront contraints d'aller s'exercer tout seuls, à une heure matinale ; ils périront d'isolement, de mélancolie et d'ennui. Ainsi les "girls" aux yeux innocents et aux lèvres n arc seront les restauratrices des vertus guerrières dans le pays du roi Arthur.

UN RECORD DANS LA CONSTRUCTION D'UNE VOIE FERREE

Camrose, 24. — Soixante-cinq milles de voie ferrée construits en six semaines, tel est le record que les entrepreneurs,—travaillant sur l'embranchement du C. N.R., Camrose-Calgary— viennent d'établir.

Ce record s'étend probablement à toute l'Amérique.

Les rails sont actuellement posées jusqu'à Ryley, où les travaux ont été suspendus faute de matériaux.

Entre Ryley et Settler, plus de 800 hommes et 1200 chevaux sont à l'ouvrage. De Ryley à la rivière Bataille, laquelle se trouve à six milles de Camrose, le talus est complètement terminé.

La difficulté des travaux sur le tracé du Grand Tronc,—difficulté qui réside dans la conformation du terrain—aura sans doute pour effet que le C.N.R. parviendra à Calgary plusieurs semaines avant lui.

LA DEFENSE IMPERIALE

La conférence termine ses travaux

Les délégués, à la conférence de la défense militaire et navale de l'Empire, ont terminé leurs travaux à une séance plénière qui a été tenue le 19 août dernier au ministère des affaires étrangères, à Londres ; et les résultats de la conférence vont incessamment être soumis à la ratification des différents gouvernements coloniaux.

Le principe principal, sur lequel on en est venu à une entente, est que toutes les forces de l'Empire, tant navales que militaires, devront être organisées de façon à être en position de rendre service d'une manière efficace, en cas d'urgence, dans n'importe quelle partie de l'empire, tout en sauvegardant en même temps l'autonomie locale des colonies d'outre-mer.

La nouvelle à Ottawa

Bien que les avis officiels, venant de la conférence de défense impériale, soient sans doute, allés à Arthabaskaville, où le premier ministre séjourne actuellement, la nouvelle, de la clôture des travaux des délégués de l'empire, à Londres, a été reçue ici. Aucune surprise n'a été causée dans les cercles gouvernementaux ; il est probable que la question d'organisation de la marine canadienne sera discutée au parlement prochain.

ON REFUSE $10,000 POUR UN LOT A CAMROSE

Nous avons eu déjà à plusieurs reprises, l'occasion de dire quels merveilleux progrès Camrose—le centre des chemins de fer de la province—fait chaque jour.

Cette petite ville qui n'existait pas il y a trois ans, vient de s'imposer à l'attention de tout l'Ouest, par le prix offert, et refusé, pour l'acquisition d'un lot dans la partie commerciale.

Ce lot, situé au coin de la rue Main et de l'avenue Alberta, est actuellement occupé par la pharmacie Red Cross.

L'emplacement, très désirable plût à une des banques qui projettent de s'installer à Camrose, et celle-ci n'hésita à en offrir la somme énorme de $10,000, que le propriétaire refusa.

Ce lot, de 50 pieds sur 70 a été acheté $175, il y a trois ans.

Nous apprenons de bonne source que l'emplacement de la gare du G.T.P. vient d'être définitivement fixé.

Cet emplacement est situé au centre ouest de Camrose, en face de l'église catholique, actuellement en construction.

On s'attend à ce que dans quelques jours l'emplacement de la gare du C.N.R. soit arrêté également.

Tout fait prévoir que celle-ci sera établie bloc 2 subdivision Noyen.

UN NOUVEAU CONFRERE

Nous saluons avec plaisir la naissance d'un nouveau journal français, à Winnipeg.

Ce nouveau confrère se présente sous un titre qui ne peut que lui gagner de plus chaudes sympathies et de plus précieux encouragements: "Le Canadien-français."

Revue, plutôt que journal, "Le Canadien-français", qui paraît tous les mois, déclare, avant toute chose, avoir pour but principal d'encourager l'immigration française dans l'Ouest.

Nous souhaitons longue vie et succès au "Canadien-français."

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Chateaux de Cartes

No. 20

(Suite)

"Chérie, Melle de Précourt me fait part de ton étonnement de n'avoir pas appris mes fiançailles, et de n'être pas encore invitée à mon mariage. Comment ? Je ne te comprends plus ! N'était-ce pas convenu entre nous ?... Souviens-toi de notre dernière causerie au moment du départ... et tu t'expliquera mieux ce que je serais désolée que tu prisses pour un oubli !..."

J'éprouvai, en lisant ce petit mot, une indignation violente, je lançai à travers l'espace une épithète rageuse destinée à Nancy et ce fut tout ce qu'elle eut de moi comme réponse.

Huit jours après, sous l'impulsion d'un de ces élans de tendresse repentante qui étaient bien le fait de sa nature faible et indécise, Nancy écrivit de nouveau :

"Ma Ghislaine, réponds-moi, t'ai-je fâchée ?... Ma lettre en est-elle cause ? pardonne-le alors! Je le reconnais, j'aurais dû être autre pour toi ! J'aurais dû t'inviter à la magnifique fête que papa a donnée pour mes fiançailles, j'aurais dû le faire... Je l'avoue. Mais tu le sais, j'ai peur de toi. si jolie, peur de ton charme... je suis jalouse ! Je suis folle !...

"Cependant Luc est délicieux, je l'adore, il est tout pour moi ! Par Melle de Précourt que tu vois quelquefois, tu auras su nos projets de grand voyage. Aussitôt mariés nous partons loin, loin, pour Suez, le Caire, l'Inde...

"Ah ! être seule avec lui dans ces pays étrangers, ne voir que des inconnus, passer au milieu d'eux, indifférents, oubliant tout, même que le monde existe, pour ne plus croire qu'une chose : que l'on a toute la terre à soi et que l'on est deux à l'avoir ! ...

"Ah ! nos rêves d'autrefois, Ghislaine !... Les miens vont être réalisés au delà de mes espérances, mais les tiens ?... Que deviens-tu ! Es-tu décidée à vieillir à l'Oasis, dans le célibat ?...

"Que n'épouse-tu Bertrand, puisque tu l'aimes ?... Je le tiens de Luc à qui tu l'as dit. Pourquoi tant de confiance en lui, si peu en moi ? Luc m'a paru plus surpris que flatté de cette confidence!. Nous en avons parlé bien souvent depuis et répété ensemble: Pourquoi ne l'épouse-t-elle pas, puisqu'elle l'aime ?....

"Tu n'aurais pas les mêmes raisons que moi de m'éloigner, je veux donc être à ton mariage."

Précisément ce matin-là j'avais rencontré le facteur sur la route, et il m'avait remis cette lettre. J'avais attendu pour la lire d'être assise au pied du chêne de la Vierge du loup, le seul but qu' autorisait ma tante pour mes promenades avec Giroflée, depuis ce qu'elle appelait "mon sauvetage par Melle de Précourt.'

Ce fut donc devant le magique horizon que je lus la lettre de Nancy. Quand j'eus fini de la lire, lâchement, je la recommençai.

Avais-je donc pris à tâche de m'enlever toute force, tout courage, tout désir, excepté celui de rester là, assise, les yeux perdus dans ces lointains qui me parlaient du passé et m'en donnaient tout le regret?

D'un bond je me relevai:

"Hé! là! Giroflée, éveillons-nous! Pourquoi n'épouserions-nous pas Bertrand? nous aurions au moins quelque chose à faire, me dis-je avec vigueur: recoudre des boutons de tunique, par exemple, ce qui serait encore plus un devoir que de réajourer des draps... et nous verrions la tête ...la tête de ce M. de Précourt devenu si bon donneur de conseils."

Et nerveusement je secouai cette pauvre innocente Giroflée qui protesta de toute la force de son grelot.

"Ah! ça, est-ce que nous allons passer notre vie à nous laisser diriger par le fiancé d'une autre? Oui, le fiancé d'une autre! Un monsieur que Nancy adore, qui le lui rend, et se moque de nous? Giroflée! c'est idiot, épousons Bertrand, allons vite de l'avant, quand ce ne serait que pour avoir une vie toute tracée, pour ne plus entendre parler de cet avenir, de ce plus tard..... quand ce ne serait que... pour en finir!... Mais par exemple, nous avouerons tout à Bertrand, nous lui dirons que nous avons aimé M. de Précourt sans beaucoup d'estime, mais avec tout... tout... Bah! ce sera très franc, trop franc; alors voudra-t-il?"

A cette idée, Giroflée se tortilla quelque peu sur la route et je faillis tomber; je remis le guidon droit en concluant:

"Nous n'y sommes pas encore, ne nous effrayons pas et surtout en toute occasion agissons franchement!..."

Je revins à l'Oasis.

Ma tante et moi déjeunions en tête à tête, Brélu n'était pas venu s'inviter comme il le faisait presque chaque jour, je trouvai l'occasion bonne pour une entrée en matière et, subitement je demandai:

"Ma tante, pourquoi n'épouserais-je pas Bertrand Réval?"

Ma tante buvait, ma question la fit avaler de travers, je crus qu'elle allait s'étouffer, elle devint cramoisie, toussa avec violence; puis la toux se calma, mais ma tante resta cramoisie.

"Parce que, ma chère, il ne veut pas de toi! me dit-elle sévèrement.

—Il ne veut pas de moi?" Et ce fut à mon tour de devenir écarlate. "Ah! par exemple, voilà qui est trop fort! il ne veut pas de moi... eh bien! eh bien!..." et, parce que je crus entendre la voix tremblante et sourde qui m'avait dit un soir: "Je vous aime vraiment, sincèrement, comme j'ai rêvé d'aimer!" je faillis crier, indignée: "Ils mentent donc tous lui,... Luc... tous... alors?"

Ma tante continua:

"Oui, ma chère, il ne veut pas de toi! et cela sans doute pour t'apprendre à être aussi désagréable en wagon, à ne pas te rallier à mes intentions, à ne pas avoir l'air de les comprendre, à ne pas t'associer à mon système.

—Votre système, ma tante n'est pas le mien! Ce voyage m'était désagréable, et quand un voyage m'est désagréable je ne sais pas feindre...

—Et c'est ainsi qu'on passe à côté du bonheur! déclama ma tante.

—C'est une idée à vous. Je sais mieux que personne que Bertrand serait enchanté de m'épouser

—J'ai la preuve du contraire!

—Montrez-la moi?

—A l'instant.

Il fallait un cas bien grave pour que ma tante sortit de table; je fus un peu émue quand elle se leva, et plus émue encore quand elle revint me tendant une lettre, grand papier... grand format.. grande écriture nette et claire.

"Lis." fit-elle.

Mais je ne sais pourquoi les lettres dansaient devant mes yeux, et sautaient, couraient.

"Ma tante, si je vous priais de me la lire vous-même?"

Ma tante prit la lettre et, assujettissant majestueusement son pince-nez, commença d'une voix pompeuse:

La Renardière, le. . 18..

"Chère madame, puisque vous et moi, jouant cartes sur table franchement et loyalement comme cela se devrait toujours, avons caressé le doux projet d'unir nos chers enfants, que nous l'avons fait avec tout notre coeur, toute notre confiance, que nous nous sommes attardés à rêver de cette union, à en entretenir les côtés séduisants et doux je vous dois aujourd'hui, quelque pénible qu' elle me soit, toute la vérité Bertrand ne veut pas se marier.

"Pensant que l'idée du mariage en général le laissait sans enthousiasme, j'ai précisé et nommé votre adorable Ghislaine même réponse. J'ai insisté: même réponse. Cependant, corbleu! je lui ai déclaré que puisque j'avais fait choix d'une belle-fille, je n'en voulais point démordre, il ne m'a rien répondu.

"Y a-t-il anguille sous roche? a-t-il déjà donné son coeur?

"Je quitte demain la Renardière et vais m'en assurer; vous savez que je m'embrouille pas dans les feux de file et qu'on tourne difficilement mes positions.. "je saurai."

"S'il n'y a rien, je vous écrirai, chère madame, pour que nous avisions à nous revoir, ce qui vaudrait mieux que tous les renforts pour emporter la place.

"Si vous ne recevez rien, c'est que... tout sera perdu, et alors rien ne pourra vous dire assez, madame, le chagrin et les regrets de votre très respectueux et très dévoué serviteur,

"REVAL."

"Et je n'ai jamais rien reçu!.. conclut ma tante.

Je l'entendis à peine, je ne savais plus bien ce qui se passait:

"Ils mentent tous... tous!... me dis-je.

Et j'eus l'impression infiniment désagréable de me sentir glisser sous la table sans rien pouvoir pour m'en empêcher.

Que se passa-t-il alors? Je ne le sais trop.

Quand je revins à moi, ce fut pour entendre ma tante crier indignée:

"Justement, docteur, vous ne venez pas ce matin!...

—Madame... Madame, excusez-moi, je ne pouvais deviner... heureusement me voici. Ghislaine! pauvre enfant! Comment cela est-il arrivé? Vite du vinaigre!... de l'eau fraîche!... merci...

—Comment cela est-il arrivé? docteur, je n'en sais rien moi-même!... Elle était devant moi, à ... nous causions...

—Que disiez-vous, madame, la chose peut avoir son importance?

—Nous parlions... nous venions de lire une lettre.

—De mauvaises nouvelles?...

—Peuh! des nouvelles qui, je l'aurais cru, auraient dû laisser Ghislaine bien indifférente!... Mais, docteur, vous savez, au temps où nous vivons les sentiments des jeunes filles sont des terrains mouvants... aujourd'hui c'est l'un—du moins on le dirait! —le lendemain c'est l'autre...

(A suivre)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1676.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 26 AOUT.

La defense de l'empire

Le Canada aura sa marine.

Un dépêche de Londres, datée du 18 août, et que l'on a tout lieu de croire officielle, nous apporte un aperçu général des plans de défense navale adoptés par le Canada, au cours de la Conférence Impériale, qui vient de se clore.

Bien qu'il n'y ait encore rien de définitif en ce qui concerne les détails secondaires de l'organisation, la nation canadienne peut cependant, dès aujourd'hui, se féliciter, avec une légitime fierté, du succès remporté à Londres par ses délégués.

Leur attitude énergique et digne, conservée durant tout le temps qu'ont duré les travaux de la conférence, nous aura valu de voir nos voeux les plus chers exaucés!...

Le Canada aura sa marine nationale!...

Les dépêches, dont nous parlons plus haut, annoncent, en effet, que l'Amirauté anglaise, par la voix de Sir F. Fisher, a reconnu officiellement l'attitude du gouvernement canadien dans la question de défense impériale.

Voici, au reste, le passage du rapport, qui a été publié, concernant cette page importante de notre histoire nationale.

"Le sentiment unanime canadien n'aurait pas été satisfait par une contribution monétaire; ce que le Canada veut, c'est sa marine propre. Sur ce point, la suprême considération est la liberté constitutionnelle de l'état; et quelque importantes que soient les questions de stratégie, elles devront être subordonnées à celles-là."

Ainsi donc, la mission confiée à Sir Fréderick Borden et à l'hon. M. Brodeur est couronnée d'un éclatant succès.

Il convient de les en féliciter chaudement.

Mais, pardessus tout, celui à qui doivent aller et nos félicitations et notre reconnaissance, c'est à Sir Wilfrid Laurier, dont l'une de ses plus belles victoires diplomatiques et nationales vient d'ajouter une nouvelle gloire à sa carrière d'homme d'état.

Mis en présence d'un problême redoutable, en mars dernier, le premier ministre sut trouver une solution de nature à satisfaire à la fois notre loyalisme à l'Empire, et nos légitimes aspirations d'autonomie.

Il a conquis par là des droits impérissables à la reconnaissance de toute la nation.

Nous sommes intimement persuadés, aujourd'hui, que quoi qu'en ait pu dire une certaine presse, le gouvernement impérial approuve hautement notre façon de comprendre nos devoirs envers la métropole.

Les paroles de Sir F. Fisher, résumant l'opinion de l'Amirauté ne laissent d'ailleurs aucun doute à ce sujet; le rapport dont nous avons cité un passage se termine ainsi :

"Il n'a existé que des sentiments de sympathie entre tous les membres de la conférence, et maintenant il y a entente parfaite entre les autorités impériales et le Dominion."

L'Ouest et ses debouches

La route de la baie d'Hudson

Les journaux de l'Ouest, et plus particulièrement ceux de Saskatchewan, ont entrepris décidemment une vigoureuse campagne en faveur de la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Pas un jour ne se passe sans que de nombreux articles paraissent sur ce sujet.

Il faut avouer, d'ailleurs, que le moment n'est point mal choisi,—alors que l'Ouest se prépare à moissonner près de cent-cinquante millions de minots de blé —pour agiter la question si importante des débouchés nécessaires au pays.

D'une façon générale, on peut dire que depuis l'essor donné à la colonisation des prairies par la politique libérale, il y a eu, de tout temps, dans l'Ouest, une continuelle bloquade,—au moment du transport des récoltes à la tête des grands lacs,—durant l'espace si court qui sépare les premiers arrivages de grain aux élévateurs locaux, de la clôture de la navigation.

Parvenue à un point très intense en 1906,—l'année même de l'inauguration de la ligne du C. N. R., à travers les prairies—la bloquade fameuse, dont nos lecteurs conservent le souvenir vivace, vint démontrer d'une façon frappante l'inconvénient et le danger de développer le pays sur une large échelle, en lui fournissant des voies de transport, sans le relier dans les mêmes proportions aux points de débouchés.

Et, en effet, ces milliers de milles de voies ferrées, couvrant, telles des tentacules géantes, le pays pour drainer les récoltes, constituent-elles une solution du problême économique de l'Ouest, si, durant le même laps de temps, on n'a pas relié les plaines, où l'on vient d'encourager la culture, par des lignes atteignant les points de débouchés?...

Encore qu'en 1906, l'hiver, d'une rigueur inusitée, ait été pour beaucoup dans la situation lamentable, où se sont trouvé les compagnies de transport, il n'en est pas moins vrai qu'avant l'inclémence de la température la bloquade existait déjà...

C'était uniquement la conséquence de la surproduction des prairies traversées par la nouvelle voie du C. N. R....

L'expérience aidant, on est en droit de se demander si cette année, la moisson formidable récolté des deux côtés de la voie du G. T. P., dans son parcours à travers la Saskatchewan et l'Alberta, ne viendra pas créer une situation analogue?.. Avant tout c'est l'océan qu'il faut atteindre.

L'océan seul est la solution de l'important problême, que l'augmentation fantastique des terrains en culture de l'Ouest, fait de jour en jour plus critique.

Il est indispensable que le trop plein du grain soit écoulé sans passer par Winnipeg.

En fait, nous n'hésitons pas à déclarer que pas un seul grain de blé récolté en Saskatchewan, ne devrait prendre le chemin de Winnipeg.

Pas une personne bien informée ne contredira cette opinion, car elle est celle de tous les économistes, que préoccupent sans relâche la question des débouchés nécessaires aux récoltes des prairies.

Sir Wilfrid Laurier n'a-t-il pas dit lui-même à la session du parlement de 1907 ces paroles d'un si grand poids pour les partisans du chemin de fer de la Baie d'Hudson :

"Il y a une chose dont le besoin se fait sentir davantage encore, c'est cette issue vers la mer... et cette issue nous la trouverons dans la Baie d'Hudson...."

En effet la baie d'Hudson, cette mer intérieure, cette échancrure profonde dans le continent, qui met le rivage de l'océan Atlantique à la longitude de la vallée du Mississipi, est la voie toute désignée pour exporter une partie des produits duNord-Ouest canadien.

Quoiqu'il ne faille point perdre de vue la route de l'Ouest, qui offrira, surtout aux fermiers d'Alberta, un considérable écoulement pour nos récoltes sur le marché d'Orient, on ne peut s'empêcher de convenir que la route de la baie d'Hudson est la seule voie rationnelle, de nos champs de blé aux marchés européens.

NOTES DE LA SEMAINE

Le "News" de Toronto a une singulière façon de comprendre le problème des deux langues au Canada.

Il propose tout simplement dans un récent article, qu'on décrète l'abolition totale du français.

Cependant il reconnait qu'un délai serait nécessaire pour que la jeune génération se prépare à cet état de chose; et il assigne une date maximum: 1935 ou 1940 pour l'abolition officielle de notre langue.

Le "News", organe conservateur fieffé, a soulevé, par son article odieux, les protestations d'une partie même de la presse conservatrice anglaise.

Il est bon de rappeler que le "News" est l'organe favori de M. Borden et, en quelque sorte, le porte-parole officiel du parti tory...

Le "News" nous avait habitué déjà à des violences de langage et à des opinions sectaires sur les questions de langue et d'école; il n'était jamais allé aussi loin dans l'absurde...

Le "Globe" dit que l'idée d'une marine et d'une armée canadienne, est au fond empreinte d'un pacifisme sur lequel il n'y a pas d'équivoque possible; et il ajoute que ces forces militaires devront être dirigées d'Ottawa et non de Londres.

"Le peuple canadien, dit-il, est rallié tout entier à l'idée d'une armée nationale, mais qu'on ne s'y trompe pas, son véritable but dans cette voie est de préparer la paix."

Le gouvernement canadien aura seul le droit de diriger nos troupes à son gré, et jamais le commandement suprême n'en sera confié à Londres.

L'exploit de Blériot, traversant la Manche, sur son monoplan, a inspiré des réflexions assez piquantes à H. C. Wells, le grand romancier anglais, sur l'état actuel de la nationalité anglaise.

Ces réflexions ont parues dans un grand journal de Londres.

Nous les donnons ici à titre de curiosité :

"Nous, Anglais, nous sommes tombés au-dessous de la qualité moyenne de l'humanité contemporaine...

Les Français peuvent rire de nos aéroplanes et les Allemands de nos dirigeables. Nous montrons que nous sommes un peuple mou ou arriéré. Nous sommes une nation essentiellement et incurablement inférieure: il y a quelque chose de faux dans notre éducation, quelque chose d'engourdissant dans notre atmosphère. Voilà la première et la plus grave leçon que nous inflige l'exploit de Blériot. Les Français nous sont supérieurs; ils façonnent une meilleure qualité d'esprit, leur science domine la nôtre, leur entraînement paraît plus méthodique, leur intelligence plus active. On ne trouve chez nous ni guides intellectuels ni émulation. C'est à cela que nous devons cette génération gentille qui joue admirablement au golf, mais qui n'a pas le moindre esprit d'entreprise. Il est vrai que les Anglais règlent la mode masculine et qu'ils ont le Derby. Voilà où tu en es, infortunée Angleterre!"

H. C. Wells est très pessimiste évidemment...

L'alliance entre la France, l'Angleterre et la Russie, devient de plus en plus étroite.

Une note diplomatique de ces gouvernements, déclare que cette alliance n'a aucun but offensif.

Ce qui a le plus contribué à résserrer les liens entre la Russie et les deux autres puissances, c'est l'impression excellente que le Tsar a produit durant sa visite en France et en Angleterre.

Une légende, accréditée généralement, faisait du Tsar un personnage pâle et nerveux, indécis et sans force morale; on le représentait comme une sorte de figure bizantine, hiératique et débile.

Rien n'est plus faux, Nicolas II est un homme énergique, dans la force de l'âge, et ses discours, empreints de libéralisme profond, lui ont rallié l'opinion publique des deux pays.

Un groupe d'officiers du gouvernement russe à la tête duquel se trouve le comte Luoff, est actuellement en tournée d'inspection au Canada, afin d'y étudier sur place quelles peuvent être ici les conditions d'établissement pour des colons russes. Les voyageurs, rendus à l'heure qu'il est à Toronto, s'apprêtent à poursuivre une enquête très minutieuse.

A leur arrivée à Québe, il y a quelques jours les étrangers ont subi avec beaucoup d'intérêt les diverses péripéties d'une descente d'immigrants aux bureaux d'immigration.

Deux personnes demandent place dans même hôtel comme filles de salle, de chambre ou de cuisine.

S'adresser à l'hôtel St. Albert.

Coin Feminin

CHRONIQUE

Quelques lettres

Ma chère Magali,

Votre article "Une juste revendication" a été toute une révélation pour moi, et pour plusieurs dames amies, avec qui j'ai eu l'occasion d'en parler. Nous avons toutes de bons maris, trop consciencieux, pour disposer ainsi que vous dites de tous les biens en faveur d'étrangers, cela n'empêche que nous avons été inquiètes de savoir qu'une telle lacune existe dans la loi. Puis, si notre sort ne nous inquiète pas, il n'est pas de même en ce qui concerne nos filles. Je crois que le devoir de toutes les mères d'Alberta serait de signer cette pétition, pour protéger les droits de leurs filles.

A ce sujet, laissez-moi, chère madame, faire une suggestion à celles d'entre nous qui marieraient leurs enfants avant que la nouvelle loi soit votée. Pourquoi ne point exiger que le fiancé signe un contrat de mariage, qui reconnaitrait les droits de sa femme sur la moitié de ce qu'il possèderait au moment de sa mort? Rien n'est plus juste. Comme vous le dites, Madame, la femme aide pour une grande moitié à ramasser le patrimoine de la famille.

Je désire, par l'entremise de notre Coin, remercier la Canadienne française qui n'a pas craint d'entreprendre une oeuvre aussi juste, et vous dire aussi, chère Madame, le bien et le plaisir que nous cause vos petites chroniques, chaque semaine.

CANADIENNE - FRANCAISE.

Je ne suis pas féministe. Mais, j'approuve complètement la démarche des femmes d'Alberta. Pour l'honneur de mon sexe, je suis fier de voir un député promoteur de cette loi.

LECTEUR-AMI

Chère Madame,

J'allais vous écrire, quand votre article est venu jusqu'au fond de ma solitude. Cette liberté qui laisse à l'homme le droit de disposer de tous ses biens m'a surtout indignée, quand j'ai vu, auprès de moi, un homme s'en servir pour ruiner la pauvre femme qui avait usé sa santé à travailler. C'est vraiment indigne. Cet homme, qui aimait cependant sa femme, a distribué $8,000 à ses enfants, et à des étrangers, et n'a laissé que $6. par mois à sa femme; disant que cela était suffisant à une "créature" pour vivre! N'est-ce pas là l'exemple du mépris que quelques hommes ressentent pour les femmes?..

Aidez-nous par vos écrits à faire reconnaître nos droits, chère Madame. Vous avez là une belle oeuvre à entreprendre. Je regrette que ma plume n'ait point assez de talent pour vous aider. Mais on oublie si vite—même quand on est une ancienne institutrice—et le temps est si court quand on a douze enfants à élever!

....

DAME M. J. L.

Chère Magali,

Vous nous faites voir l'humanité trop en noir ! Vous croyez qu'il est des hommes d'aussi épaisse intelligence pour se conduire de la sorte ? Si vous me l'assurez, je suis avec vous, bonne amie, même au risque de froisser mon cher mari !

Quelle triste chose, Magali, le faire intervenir le législateur, là où devrait régner seulement la "loi d'amour" !

Bien à vous,

PETITE FERMIERE

Ma chère Magali,

Je comprends maintenant l'indifférence que témoigne certaines femmes envers le commerce et les entreprises de leur mari. On serait presque tenté de les excuser.

J'ai toujours compris que la femme devait être dans le ménage, l'amie et la collaboratrice du mari. Tous les soucis et les joies sont mis en commun, comme la richesse ou la misère et , lorsque la mort arrive, celui qui s'en va laisse à l'autre tout ce qui lui appartenait—même, hélas, les tristesses. Trouvez-vous rien de plus beau?

Etant, par nationalité et, le pays où je me suis mariée, étrangère aux lois canadiennes, je ne m'intéresse pas moins à la revendication des femmes d'Alberta, et leur souhaite le succès dans leur démarche.

....

AU BORD DE LA RIVIERE BATAILLE

Ma chère directrice,

J'ai un très bon mari qui ne voudrait pas ommettre l'injustice de me laisser dans le chemin, à sa mort, j'estime qu'il est quand même de mon devoir d'approuver la pétition des femmes d'Alberta

Vous avez raison de dire que le travail de la femme du défricheur est rude. Combien en sont récompensées par un mot ou une attention délicate ? Au moins que leur travail mette leur vieillesse à l'abri.

J'aimerais à connaître le nom de la Canadienne française qui fait signer la pétition.

J'écris rarement, aussi, je profite pour vous dire, Madame la directrice, avec quel plaisir je lis tous vos articles et vos réponses aux correspondantes. Quelque fois, je crois qu'elles s'adressent à moi et cela me fait du bien.

Dame JOSEPHINE C. T.

Mon mari et moi applaudissons de grand coeur à la campagne entreprise.

BORDS DU ST-LAURENT

Mot de la fin.

Il est entendu que tous les maris des lectrices du Coin sont des miracles de justice—ce qui devrait encourager toutes les femmes à s'abonner à notre journal! —Mais le bonheur ne doit pas rendre égoïste, et toutes nous devons aider à l'avenir plus certain de nos filles, et à celui nos soeurs malheureuses, en attendant que règne, souveraine, la "loi d'amour" universelle, dont parle une de nos aimables correspondantes.

MAGALI

PETIT COURRIER

Dame M. J. L.—Petite fermière, Au bord de la rivière Bataille, Dame J. C. T. Bords du St. Laurent.—Merci pour l'intérêt pris à la démarche des femmes d'Alberta. Il suffit d'exposer la cause pour gagner des partisans, ne manquez pas de gagner ces sympathies. Il est bon de savoir que l'on préserve, peut-être, le pain de quelques malheureuses.

Chrysanthème.—J'ai reçu de vos nouvelles avec plaisir, et suis heureuse d'apprendre que votre situation n'a point empiré. La considération que l'on vous témoigne doit adoucir les petits ennuis de votre position, puis vous avez le voisinage de la chère petite tombe fleurie, et je sais quelle consolation cela est pour vous.

Dites-moi, bien vite, en quoi je puis vous être utile et s'il est en mon pouvoir de vous donner satisfaction, considérez la chose comme accordée. J'aurais voulu vous répondre directement ainsi que vous le demandiez, mais je dois, en ce moment, être parcimonieuse de mon "écriture", à la suite d'un accident, sans gravité d'ailleurs, qui m'est survenu ces jours derniers. N'attendez donc pas ma lettre, pour demander le petit service.

Vous pourriez passer au journal pour le changement d'adresse.

Au revoir, ma bonne amie, et croyez toujours à ma sincère sympathie.

Gaby.—J'ai donc enfin la chère bonne lettre ! Ne traduisez pas cette phrase par un reproche. Je connais trop votre vie laborieuse pour oser effleurer votre silence, même de l'ombre d'un reproche. Et de m'avoir écrit pendant les rares instants de votre repos dominical et à la suite d'une journée aussi remplie, m'a touché plus que je ne saurais dire...

Ce petit Pierrot tout nouvellement arrivé du Paradis, me paraît sur la voie de devenir un petit tyran. Sa maman et "Tata" vont l'y conduire avec leurs gâteries.

Et les deux petites soeurs sont des amours de tant aimer le nouveau petit roi qui brisera leurs poupés, plus tard. Les frères sont taquins et c'est pour cela, je crois, que les soeurs les gâtent tant !

J'imagine très bien "la triomphale arrivée" de Tata—soeurette se reconnaîtra sous ce pseudo ? Elle me fait songer à une brune et pétulante petite Méridionale que j'aimais beaucoup et à laquelle elle doit ressembler.

Vous savez, chère Gaby, que je suis toujours pénétrée d'admiration pour tous les travaux que vous exécutez. Je souhaite que vous conserviez votre robuste santé, qui vous permet de vous dépenser aussi généreusement.

Ma "Calmette" est le paradis des moutiques, aussi je vous laisse deviner si tous accourent s'y réjouir. Les claires nuits fraîches semblent tout juste aiguiser les terribles dards, et l'on n'ose désirer une bonne gelée qui les emporterait.

On me dit, en ce qui concerne le foin, que les prix du marché d'Edmonton s'appliquent au foin non compressé. C'est bien ce que vous demandez ?

Vous êtes vraiment charmante d'aimer le Coin ami ; je regrette toujours, songeant à toutes les sympathies qu'il rencontre de ne pouvoir le rendre plus attrayant et utile. En tous cas, je ne saurais y mettre plus de sincérité.

Une caresse aux Bébés, mes bonnes amitiés à votre soeurette et à vous, et un cordial merci pour l'appréciation indulgente de M. de G. A bientôt.

Bluet.—Que pensent Bluet et sa batailleuse cousine de la pétition des femmes d'Alberta ? La poste m'a joué bien des tours ces temps derniers, égarant, oubliant, mes malchanceux envois. Par suite, grand retard dans les correspondances. J'espère que tous ces déboires n'ont point altéré votre merveilleuse (?) patience. A vous lire bientôt.

MAGALI.

Bons placements à Duvernay

Duvernay, jolie localité le grand avenir, aura bientôt deux chemins de fer, dont l'un actuellement est en construction.

Le prix des terres sera passablement élevé dès l'année prohaine.

Pour cette année, on peut encore les obtenir bien facilement et à bon marché.

Adressez-vous à F.X.Boileau, notaire public, à Duvernay, Alta.

* * *

Deux des plus belles terres de ce centre français sont à vendre actuellement pour un prix extrêmement bas.

Pour plus ampeles informations s'adresser à M. F.X.Boileau, à Duvernay, Alta.

A LOUER OU A VENDRE—Un bon hôtel de 24 chambres, et tout l'ameublement, aussi écurie, un grand magasin, bâti depuis un an seulement. Un demi mille de la station du chemin de fer.

S'adresser à WILFRID FORTIN, LEGAL, Alta.

UNE BONNE TERRE à vendre, située à 5 milles de Morinville, ainsi que 17 bêtes à cornes, 3 chevaux et le roulant. Le tout pour $2500.

S'adresser: Auguste Siterlet, Morinville, Alta.

A VENDRE

Une terre d'excellente qualité de 315 acres, située dans la paroisse St-Eugène, bureau de poste Sturgeonville, section 7, rang 21, township 56. 60 arpents en grain prêt à être coupé; 5 arpents de cassage, le reste en prairie, environ 35 tonnes de foin sauvage et 15 tonnes de mil en meulons; une paire de boeufs de travail; 3 chevaux; 60 brebis; 15 porcs; 100 poules et 25 têtes de bêtes à cornes; wagon, binder, herse, faucheuse, rateau, deux charrues à casser, une à labourer, tous ces outils en bon état, terre complètement clôturée, moitié en broche, moitié en perches.

Cette terre est située à 10 milles du Fort Saskatchewan et à ¼ de mille du chemin Victoria. Bonne maison de logs, avec tout le mobilier et nombreuse dépendances. Occasion exceptionnelle.

S'adresser à M. Marcel Abian, Sturgeonville, P.O. (Alta.)



QUELQUES CONSEILS PRECIEUX

Soins à donner aux vaches

Il est un fait avéré, que de nombreux fermiers ne se donnent aucune peine pour nourrir convenablement leurs vaches et entretenir leur santé durant l'hiver, sous prétexte, qu'elles ne produisent rien à cette époque de l'année.

C'est ainsi que beaucoup se contentent de leur fournir une paille plus ou moins nutritive, et ne leur donnent même pas d'eau. Voilà un bien mauvais calcul et une grave erreur !...

Que l'on soit bien convaincu au contraire, que pour tirer un bénéfice important de la laiterie, il faut que les vaches soient toujours en parfaite santé, bien nourries conséquemment et tenues en bon état.—Si elle souffrent l'hiver, à l'époque justement où elles portent veau, il est impossible qu'elles donnent d'une part de beaux rejetons et que d'un autre côté elles produisent beaucoup de lait même lorsqu'elles reviendraient en bon état pendant l'été.

Il est certain en effet et l'expérience le prouve, que si une vache est maigre pendant l'hiver, quels que soient les soins qu'on lui donne ensuite et quelle que soit la nourriture qu'on lui donne au printemps, elle ne pourra fournir pendant la saison une quantité de lait comparable à celle qu'elle aurait donnée si l'on eût eu soin de la maintenir en bon état durant l'hiver.

Il est utile de fournir constamment aux vaches, non seulement une nourriture abondante, saine et profitable, mais aussi de les tenir chaudement, sèchement et proprement.

Des soins à donner au lait

Il est avant tout indispensable que les vases dans lesquels on fait la traite soient parfaitement propres. Il faut chaque jour les passer à l'eau bouillante et ensuite à l'eau fraîche, puis les laisser égoutter et sécher. De temps à autre et au moins une fois par semaine, il faut ajouter à l'eau bouillante un peu de lessive afin de faire dissoudre les matières grasses qui, malgré tous les soins ordinaires s'attachent aux parois des vases.

On devrait toujours veiller à ce que les mamelles des vaches soient très propres au moment de la traite et que les mains de la personne chargée de cette opération soient également d'une propreté rigoureuse. Autrement, le lait est souillé de matières qui le rendent promptement putrescible.

Aussitôt après la traite, le lait doit être passé à travers un tamis double composé d'une toile métallique et d'un linge fin très propre. Il doit ensuite être refroidi énergiquement et aéré, afin le pouvoir se conserver plus longtemps et de perdre l'odeur et le goût animal qu'il a souvent.

Les canistres qui servent à transporter le lait doivent être d'une propreté méticuleuse, on ne doit pas le couvrir hermétiquement, s'il doit attendre quelque temps avant d'être transporté.

Nous insistons particulièrement sur l'aération et le refroidissement du lait après la traite.

Il est certain, qu'il est extrêmement nuisible de laisser le lait séjourner longtemps à une température s'approchant de celle qu'il a au moment de la traite.

Dans ces conditions, en effet, le lait s'altère promptement et devient aigre par suite de ce que le sucre de lait se transforme en acide sous l'influence de la température et des gaz méphitiques qu'il contient.—Il est donc très avantageux de refroidir le lait aussi vite et aussi énergiquement que possible après la traite.

Le refroidissement du lait après la traite n'est pas cependant le seul moyen de retarder l'acidification ; on peut en effet obtenir ce résultat par une aération convenable.—Il est bien entendu toutefois, que cette aération doit se faire dans un endroit ou l'air est absolument pur et non par exemple dans l'étable où l'air est presque toujours vicié par les émanations.

Dans ces conditions, le lait s'empare par affinité, de l'oxigène de l'air. Cet oxigène retarde la décomposition et, de plus, chasse les gaz fétides que le lait peut contenir et qui lui donnent souvent une si mauvaise odeur. Or cette mauvaise odeur du lait agit plus tard, au détriment de l'arôme des produits, beurre ou fromage.

Nous conseillons de commencer toujours par aérer le lait avant de lui faire subir le refroidissement ; il est prouvé qu'avec cette méthode, les mauvais gaz se dégagent mieux.

Un appareil très simple pour aérer le lait, consiste en un seau-couloir tenu par un moyen quelconque au-dessus d'une canistre, à une certaine hauteur. Le lait, après avoir passé à travers ce couloir, se divise en pluie et s'aére en tombant dans la canistre.

Il est prouvé, que par l'aération et le refroidissement du lait on obtient un bien plus grand rendement en beurre ou en fromage. Nous recommandons dès lors tout particulièrement aux cultivateurs de ne jamais oublier cette précaution et quand tous le feront, chacun en retirera un profit incontestable.

Il est bon de ne jamais employer des ustensiles en bois pour y mettre le lait, attendu que le bois se nettoie difficilement et qu'entre des mains peu soigneuses il contracte un mauvais goût qu'il communique au lait. De plus, la matière grasse qui s'attache à ses parois se putréfie et fait corrompre le lait. Les vases et ustensiles en ferblanc sont les plus économiques, les plus faciles à nettoyer et par suite les seuls à recommander.

IMPORTANCE DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE LAITIERE.

(Suite)

Le beurre lavé avec des eaux impures ne peut être d'une bonne conservation et les ustensiles de laiterie, lavés avec ces eaux, conservent des principes qui réagissent immédiatement sur le lait au contact duquel ils se trouvent.

Il ne faut donc rien épargner pour se procurer de bonne eau, très pure, depuis l'abreuvoir et l'étable jusqu'aux moindres usages dans la laiterie.

Pour la fabrication du beurre, assurez-vous d'une eau très fraiche en été et pour cela, ne craignez pas de creuser des puits profonds au lieu de trous de trois ou quatre pieds. Plus vous creuserez, plus vous aurez une eau froide qui vous épargnera bien des peines et bien des mécomptes dans votre fabrication.

En parlant de puits, on ne peut faire autrement que de blâmer la méthode employée souvent pour le revêtement intérieur qui se fait généralement en bois au lieu d'être en pierres. Un puits boisé ne donnera jamais une eau absolument pure, attendu que le bois en pourrissant lui communiquera des principes organiques en décomposition qu'elle tiendra en suspension. Or, ces principes seront le commencement d'une putréfaction au milieu de laquelle pulluleront les microbes et les bactères, ennemis implacables du succès dans la laiterie. Au contraire, la pierre employée généralement en Europe pour garnir les puits intérieurement ne peut, par sa nature même, être un foyer d'infection puisqu'elle n'est pas une matière organique et que par suite, elle est à l'abri de la décomposition putride.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot, $1
Blé, No.2, Northern, le minot, 97c
Blé, No.3 Northern, le minot, 95c
Avoine (sur le marché) 42c
Orge " 45c

FOINS

Foin de marais, la tonne, ... $10.
Foin de terre haute, $10. à $12.
Mil, ancien, la tonne, ... $25.
Mil, nouveau, ... $12 à $15

FARINES

Local Patent, les 100 lbs.. $3.35
Strong Bakers les 100 lbs,.$2.85
Manitoba, meilleurs marques les 100lbs ... ... $3.65 à 3.75

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeufs, frais, la douz.... 20 à 22c
Beurre de laiterie, la lb. 20 à 25c
Beurre en tinettes la lb. 14 à 17c
Beurre de crêmerie la lb.... 25c
Patates (anciennes) le minot, 50c
Patates (nouvelles) le mi.75 à 85c
Navets, la lb. 1½c
Carottes, la lb. ... .2 cts
Choux, la lb. .... 8 cts
Betteraves, la lb... ... .2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb. 3½ à 4½c
Vaches . ... . la livre 3½ à 4½c
Veaux, la livre ... ... 4½ à 5½c
Porcs (vivants) la livre, 6¾ cts



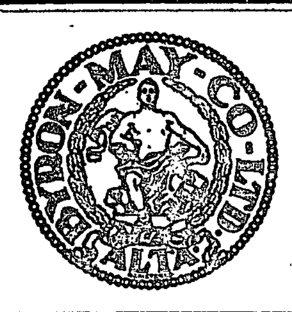
CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre de Poste Général, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi, 10 septembre 1909, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans—six fois par semaine dans chaque direction—entre le bureau de poste de St-Albert et la station du chemin de fer du Canadian Northern Railway ; à commencer au bon plaisir du Maitre de Poste Général.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations sur le contrat proposé, peuvent être consultés, et des formes de soumissions obtenues, au bureau de poste de St-Albert, et aux bureaux de l'Inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des bureaux de poste.

Bureau de l'Inspecteur
des bureaux de poste.
Edmonton, Alta., 30 juillet 1909.





CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre de Poste Général, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi, 3 décembre 1909, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans—une fois par mois dans chaque direction—entre Beaverlodge et Peace River Crossing via Spirit River ; à commencer au bon plaisir du Maitre de Poste Général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations pour les contrats proposés, peuvent être consultés, et des formes de soumissions obtenues aux bureaux de poste de Beaverlodge, Spirit River et Peace River Crossing, (Alta.) et à l'office de l'inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des bureaux de poste.

Bureau de l'Inspecteur
des bureaux de poste.
Edmonton, Alta:, 6 août 1909.

Police à cheval du Nord Ouest

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour pommes de tertes" seront reçues jusqu'à midi, mardi, 7 septembce 1909 pour la fournsture et la livraison de

350 minots de pommes de terre, au Fort Saskatchewan,
et 75 minots de pommes de terre, à Edmonton.

La livraison devant être faite sur désir.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chêque accepté par une banque canadienne, égal a cinq pour cent du montant soumissionné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L'insertion non autorisée de cet avis ne sera pas rémunéré.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

A. ROSS CMTHBERT,
Surintendant
Commandant la division "G"

Fort Saskatchewan, 20 août 1909.

CHRONIQUE LOCALE

L'hon. Sénateur Roy est arrivé à Edmonton, lundi dernier, de retour d'un voyage de quelques semaines en Europe.

M. Gédéon Ayotte est de passage à Edmonton, après un séjour de plusieurs années dans l'Alaska.

M. Ayotte qui se déclare très satisfait du pays, se propose de prendre des terrains dans les environs.

Mme G. LeBreton est de retour d'un voyage en France.

Après un court séjour ici, Mme LeBreton ira rejoindre son mari, qui occupe une excellente position à Chicago.

Après avoir passé quelque temps dans le Manitoba et la Saskatchewan, dans l'intérêt de sa compagnie, M. Léo Savard, nous est revenu ces jours-ci.

MM. O. Houle et Emile Cloutier, qui ont passé quelques jours ici, au retour d'une saison d'arpentage dans le sud, viennent de repartir pour St-Paul des Métis.

De retour de l'Ouest, où il travaillait avec une équipe d'arpenteurs, M. Boisvin est en ville actuellement.

M. Boisvin se prépare à ouvrir prochainement un commerce.

MM. Cadieux et Jules Denis, de Fournier, Ont., et J. B. Ravary de St-Amour, Ont., après avoir visité un grand nombre des villes de l'Ouest, viennent d'arriver à Edmonton.

Le pays leur plaisant fort, ils ont fait acquisition de plusieurs terres magnifiques à Milestone, Sask.

La semaine dernière, le Docteur et Mme Blais sont revenus de leur voyage au Pacifique.

La semaine dernière, également, le juge Noël est parti pour un long voyage professionnel dans le Nord.

M. et Mme Pomerleau sont revenus d'un voyage à Winnipeg, où ils étaient allés pour acheter les meubles nécessaires pour leur nouvel hotel de Melville, Sask.

MM. Chas. E. Bérubé et Jules Langlais, de Rivière du Loup, Qué., sont descendus à l'hotel Cecil.

P. Gunn, M.P.P., L. Boudreau, M.P.P. et MM. R. Chisolm, du Lac Ste Anne, J. Cousineau, de St-Albert; M. Gibeault, de Morinville, et J. LeRoy, de Lacombe, étaient en ville cette semaine.

M. Prince, qui demeurait depuis 11 ans au Yukon, après avoir vendu toutes ses propriétés, est arrivé au pays, il va s'établir auprès de ses frères à Battleford.

M. H. Corberand, est de retour d'un voyage à la côte du Pacifique.

Paroisse St-Joachim

On nous prie d'annoncer qu'à partir du 30 août prochain, les réunions du lundi après midi, pour les Dames de la Société des Autels, seront reprises régulièrement, à la résidence des Soeurs de la Mission, Avenue Victoria.

Avis Special

A partir de lundi, le 9 août prochain, je vendrai mon assortiment complet d'Epicerie, etc. au prix coûtant, pour la raison que je dois partir pour la Colombie sous peu.

A vous d'en profiter, qu'on se le dise.

THE DOMESTIC SUPPLY Co.,
par A. E VOYER, PROP.
Coin de la 14ième et Jasper.
Téléphone 2127

ASSOCIATION ST-JEAN BAPTISTE D'EDMONTON

On nous demande d'annoncer que l'Association St-Jean Baptiste d'Edmonton tiendra une assemblée générale, dimanche prochain, 29 août, à 3 heures de l'après midi, salle de l'Ecole Séparée, Troisième rue.

Tous les membres de l'Association sont instamment priés de vouloir bien y assister.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boites et les meilleurs cigares en vente.

LORD STRATHCONA A EDMONTON

En réponse à l'invitation du Premier-ministre Rutherford, de profiter de son séjour au Canada pour visiter Edmonton, Lord Strathcona a répondu qu'il viendrait à Edmonton en septembre prochain.

La date exacte de son arrivée dans notre ville n'est pas encore connue.

DE WINNIPEG A EDMONTON EN AUTOMOBILE

Plusieurs citoyens bien connus de Toronto, viennent d'établir un record assurément peu banal en parcourant la distance de Winnipeg à Edmonton en automobile.

Le voyage n'alla pas sans de nombreuses péripéties, bien entendu, et, dans la traversée de la Saskatchewan, on dut souvent faire appel à la traction animale pour dégager la 45 H.P., embourbée dans des marais.

Partis de Toronto le 15 juillet, les hardis automobilistes expédièrent leur machine par le train jusqu'à Winnipeg ; de ce dernier point ils partirent immédiatement et arrivèrent à Edmonton le 21 juillet.

L'itinéraire fut le suivant :

Winnipeg, Regina, Moose Jaw, Lethbridge, Calgary, Edmonton.

Le seul parcours de Mont Lach à Lethbridge, dû se faire par chemin de fer, étant donné l'état défectueux des routes.

Durant leur voyage à travers les prairies, les touristes ont eu une excellente occasion d'examiner les récoltes ; ils font des rapports enthousiastes sur ce qu'ils ont vu.

NOS THEATRES

Le Starland

Il n'est plus une personne qui ne connaisse, aujourd'hui, le Starland, le populaire théatre de vues animées.

Chacun des programmes offerts est vraiment au dessus de tout éloge.

M. Hayden Morris, dans l'interprétation des chansons illustrées, continue d'être le favori de la foule.

A la fin de cette semaine, la direction nous réserve une surprise :

Ruy Blas, le chef d'oeuvre de Victor Hugo, vue très longue et coloriée.

Ce numéro seul du programme vaudra certainement la visite.

Opéra House

Le 26 août, l'Opéra House ouvrira pour la saison d'automne.

Le premier engagement sera rempli par la troupe de Melle Jeanne Russell, qui nous demeurera quatre semaines.

Cette troupe, qui a fait ses preuves, nous réserve les meilleures comédies de son répertoire.

A LOUER une chambre meublée, très moderne, assez grande pour deux personnes.

S'adresser à Mme Bérubé, 630, Septième rue.

A VENDRE, deux excellentes terres; l'une, 160 acres, est située à deux milles du Fort Saskatchewan, auprès de la voie du C.N.R., l'autre de 320 acres est à 4 milles du Fort. Excellente eau de source. 150 acres de terre peuvent être cassées de suite. Ces terres qui sont excellentes pour la culture, appartiennent à M. Magloire Authier.

S'adresser chez M. Euclide Paradis, Lamoureux, Alta., ou au "Courrier de l'Ouest."

L'Arrondissement scolaire No. 1738 de Legal, demande quelqu'un qualifié dans la Province d'Alberta, si possible, catholique et capable d'enseigner le français et l'anglais, pour son école

Traitement $600.00 par an. Applications mentionnant la classe de diplôme, expérience, etc., seront reçues par le soussigné jusqu'au 25 août

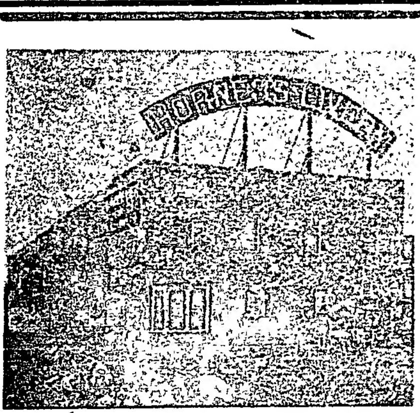
J. B. COTE, N.P.,
Secrétaire-trésorier,
Legal, Alta.

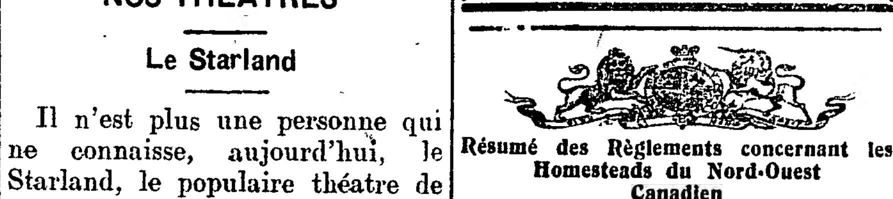
SCRIPS SUD-AFRICAINS

aux prix du cours.

Paiements par termes sur désir.

McMANUS BROS.,
114, Avenue Jasper Ouest.
EDMONTON.





Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains **districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.





